



CHARTE D'UTILISATION DE LA MESSAGERIE ÉCOLE DIRECTE SAINT CŒUR NOTRE DAME

La messagerie École Directe est un outil de communication au service de la collaboration et des échanges entre les parents et les équipes pédagogiques, ainsi qu'entre les élèves et leurs enseignants.

L'outil doit être utilisé avec sérieux, respect et retenue.

- Les membre de l'équipe pédagogique, les familles et les élèves, doivent consulter régulièrement leur messagerie École Directe.
- Familles et élèves doivent, chacun, communiquer avec leur session École Directe
- Tout message doit mentionner le nom et la classe de l'élève concerné.
- Tout message doit respecter les règles de politesse et de courtoisie, même en cas de désaccord.
- La messagerie doit être un mode de communication informatif. Elle ne doit pas être utilisée pour demander des devoirs, des cours, des corrections, pour contester une note ou une sanction. La demande de rendez-vous doit toujours être privilégiée pour résoudre d'éventuels différends.
- Droit à la déconnexion : les membres de l'équipe pédagogique, les familles et les élèves ne sont pas tenus de répondre en soirée, le week-end ou pendant les vacances.

Tout manquement à cette charte pourra entraîner la modération ou la suspension de la messagerie École Directe.

3 rue du faubourg Saint-Nicolas – Boîte Postale 70037 – 21201 BEAUNE Cedex

Tél. 03.80.26.26.56 Fax 03.80.26.26.64 e-mail: secretariat@saint-coeur.com site: www.saint-coeur.com